

## Compte de Résultat

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		251 202
Production vendue (biens)	87 409 509	72 988 028
Production vendue (services)	2 853 732	7 331 333
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>90 263 240</b>	<b>80 570 563</b>
Dont à l'exportation	76 528 563	63 068 840
Production stockée	-7 791 828	3 430 475
Production immobilisée	24 567	17 355
Subventions d'exploitation		329 363
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	206 994	2 728 042
Autres produits	253 180	69 734
<b>Total I</b>	<b>82 954 154</b>	<b>87 145 531</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 533 490	51 192 997
Variations de stock	3 112 031	-686 683
Autres achats et charges externes (a)	12 618 899	22 357 535
Impôts, taxes et versements assimilés	643 424	793 056
Salaires et traitements	8 890 739	9 042 173
Charges sociales	3 121 439	4 699 320
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 322 456	3 762 183
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 398 518	2 318 845
<b>Total II</b>	<b>96 640 996</b>	<b>93 479 427</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-13 684 843</b>	<b>-6 333 896</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	45 104	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	544	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	289 168	198 563
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>334 816</b>	<b>198 563</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	837 460	505 817
Différences négatives de change	565 488	165 654
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>1 402 948</b>	<b>671 471</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-1 068 132</b>	<b>-472 907</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-14 752 975</b>	<b>-6 806 803</b>

## Compte de Résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		3 890
Sur opérations en capital		1 229 863
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		757 140
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>1 990 893</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	64	24 696
Sur opérations en capital		731 228
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		635 615
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>64</b>	<b>1 391 539</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-64</b>	<b>599 354</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		4 266
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>83 290 970</b>	<b>89 334 987</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>98 044 008</b>	<b>95 546 702</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-14 753 038</b>	<b>-6 211 715</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

# ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS

Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés

16 PLACE DE L'IRIS

92400 COURBEVOIE

## Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

***Certifiés conformes à l'original  
Le Président  
Monsieur Michel BRENDEL***



## Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 296 030	1 207 164	88 866	114 277
Fonds commercial (1)	1 859 592	1 859 592		
Autres immobilisations incorporelles	15 600		15 600	15 600
Immobilisations incorporelles en cours				54 107
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 030 963	243 028	787 936	790 028
Constructions	12 945 678	11 525 395	1 420 283	1 776 399
Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 569 743	36 210 625	3 359 118	3 588 740
Autres immobilisations corporelles	455 768	255 236	200 532	220 600
Immobilisations corporelles en cours	2 003 475		2 003 475	715 535
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	216 100		216 100	221 100
Autres immobilisations financières				74 619
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>59 392 950</b>	<b>51 301 041</b>	<b>8 091 909</b>	<b>7 571 007</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	2 601 610	1 462 334	1 139 277	3 749 352
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				7 555 758
Marchandises				56 807
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>186 802</b>		<b>186 802</b>	<b>28 259</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	21 893 406		21 893 406	13 274 935
Autres créances	437 599		437 599	598 122
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				176 351
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 891 011		10 891 011	3 693 458
Charges constatées d'avance (3)	181 906		181 906	1 073 974
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>36 192 335</b>	<b>1 462 334</b>	<b>34 730 001</b>	<b>30 207 016</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 585 284</b>	<b>52 763 374</b>	<b>42 821 910</b>	<b>37 778 023</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	8 503 170	8 503 170
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	26 292	26 292
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 776 263	1 435 453
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-14 753 038</b>	<b>-6 211 715</b>
Subventions d'investissement	122 615	149 316
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>-10 877 224</b>	<b>3 902 515</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques et charges	4 239 301	4 993 980
<b>Total III</b>	<b>4 239 301</b>	<b>4 993 980</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	41 958 122	15 483 467
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 735	140 917
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 980	8 049 950
Dettes fiscales et sociales	3 649 943	2 482 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		52 945
Autres dettes	3 368 052	2 114 112
Produits constatés d'avance (1)		198 135
<b>Total IV</b>	<b>49 459 833</b>	<b>28 881 527</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>42 821 910</b>	<b>37 778 023</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

A l'associé unique  
**ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS**  
Tour Cb21  
16 Place de l'Iris  
92400 COURBEVOIE

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : sur la base de la documentation transmise nous n'avons pas été en mesure de nous assurer de la sincérité et de la concordance des informations relatives aux délais de paiement.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 7 mars 2024

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Yves Gonin

## Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 296 030	1 207 164	88 866	114 277
Fonds commercial (1)	1 859 592	1 859 592		
Autres immobilisations incorporelles	15 600		15 600	15 600
Immobilisations incorporelles en cours				54 107
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 030 963	243 028	787 936	790 028
Constructions	12 945 678	11 525 395	1 420 283	1 776 399
Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 569 743	36 210 625	3 359 118	3 588 740
Autres immobilisations corporelles	455 768	255 236	200 532	220 600
Immobilisations corporelles en cours	2 003 475		2 003 475	715 535
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	216 100		216 100	221 100
Autres immobilisations financières				74 619
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>59 392 950</b>	<b>51 301 041</b>	<b>8 091 909</b>	<b>7 571 007</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	2 601 610	1 462 334	1 139 277	3 749 352
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				7 555 758
Marchandises				56 807
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>186 802</b>		<b>186 802</b>	<b>28 259</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	21 893 406		21 893 406	13 274 935
Autres créances	437 599		437 599	598 122
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				176 351
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 891 011		10 891 011	3 693 458
Charges constatées d'avance (3)	181 906		181 906	1 073 974
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>36 192 335</b>	<b>1 462 334</b>	<b>34 730 001</b>	<b>30 207 016</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 585 284</b>	<b>52 763 374</b>	<b>42 821 910</b>	<b>37 778 023</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	8 503 170	8 503 170
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	26 292	26 292
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 776 263	1 435 453
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-14 753 038</b>	<b>-6 211 715</b>
Subventions d'investissement	122 615	149 316
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>-10 877 224</b>	<b>3 902 515</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques et charges	4 239 301	4 993 980
<b>Total III</b>	<b>4 239 301</b>	<b>4 993 980</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	41 958 122	15 483 467
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 735	140 917
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 980	8 049 950
Dettes fiscales et sociales	3 649 943	2 482 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		52 945
Autres dettes	3 368 052	2 114 112
Produits constatés d'avance (1)		198 135
<b>Total IV</b>	<b>49 459 833</b>	<b>28 881 527</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>42 821 910</b>	<b>37 778 023</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de Résultat

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		251 202
Production vendue (biens)	87 409 509	72 988 028
Production vendue (services)	2 853 732	7 331 333
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>90 263 240</b>	<b>80 570 563</b>
Dont à l'exportation	76 528 563	63 068 840
Production stockée	-7 791 828	3 430 475
Production immobilisée	24 567	17 355
Subventions d'exploitation		329 363
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	206 994	2 728 042
Autres produits	253 180	69 734
<b>Total I</b>	<b>82 954 154</b>	<b>87 145 531</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 533 490	51 192 997
Variations de stock	3 112 031	-686 683
Autres achats et charges externes (a)	12 618 899	22 357 535
Impôts, taxes et versements assimilés	643 424	793 056
Salaires et traitements	8 890 739	9 042 173
Charges sociales	3 121 439	4 699 320
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 322 456	3 762 183
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 398 518	2 318 845
<b>Total II</b>	<b>96 640 996</b>	<b>93 479 427</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-13 684 843</b>	<b>-6 333 896</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	45 104	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	544	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	289 168	198 563
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>334 816</b>	<b>198 563</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	837 460	505 817
Différences négatives de change	565 488	165 654
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>1 402 948</b>	<b>671 471</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-1 068 132</b>	<b>-472 907</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-14 752 975</b>	<b>-6 806 803</b>

## Compte de Résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		3 890
Sur opérations en capital		1 229 863
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		757 140
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>1 990 893</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	64	24 696
Sur opérations en capital		731 228
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		635 615
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>64</b>	<b>1 391 539</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-64</b>	<b>599 354</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		4 266
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>83 290 970</b>	<b>89 334 987</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>98 044 008</b>	<b>95 546 702</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-14 753 038</b>	<b>-6 211 715</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



## Faits caractéristiques

il n'y a pas d'événements significatifs au cours de l'année à divulguer.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 42 821 910 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 14 753 038 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **Règles générales**

---

Les comptes annuels d'Altuglas International SAS ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales règles et méthodes appliquées par la société sont présentées ci-dessous :

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

---

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les marques et savoir-faire acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans la mesure où leur durée d'utilité est indéterminée, ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

---

Les amortissements économiques sont calculés sauf cas particulier suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ; ils figurent en diminution de l'actif. Les durées d'utilité généralement retenues sont les suivantes :

- \* Immobilisations incorporelles: durée d'utilité
- \* Constructions : 20 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel et outillage industriel : 4 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont susceptibles d'être modifiées si la société estime en fonction de circonstances externes ou internes que les durées d'utilité déterminées à l'origine ne sont plus appropriées.

Ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de manière prospective. La valeur résiduelle en fin de durée d'utilisation est toujours nulle.

### Stocks

---

Les matières premières, marchandises et approvisionnements sont enregistrés en stock à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les produits finis sont enregistrés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

L'ensemble des stocks est évalué suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation sur les stocks est constatée lorsque leur valeur déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure à leur valeur de réalisation. Pour l'appréciation de la valeur de réalisation, sont notamment pris en compte les éléments suivants : rotation insuffisante, péremption, défaut de qualité, prix de vente, etc.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances libellées en devises ont été revalorisées au cours du 31 décembre.

Les effets à l'encaissement sont classés parmi les créances.

### Opérations en devises

---

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Conformément au règlement ANC 2015 05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme, Altuglas International SAS réévalue ses positions en devise et ses instruments de couverture au cours de clôture.

Altuglas International SAS couvrant sa position de change globalement, la différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours ainsi que la réévaluation des instruments de couverture adossés est portée en compte de résultat.

## Règles et méthodes comptables

### **Provisions pour risques et charges**

---

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Il existe pour la société une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements passés, à l'égard d'un tiers. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la société assumera certaines responsabilités ;
- Il est certain ou probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au profit de ces tiers ;
- Le montant peut être estimé de manière fiable et correspond à la meilleure estimation possible de l'engagement. Dans les cas exceptionnels où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, le passif correspondant fait l'objet d'une mention en annexe (voir ci-après Note C8 Passifs et passifs éventuels).

Lorsqu'il est attendu un remboursement partiel ou total de la dépense qui a fait l'objet d'une provision, le remboursement attendu est comptabilisé en créance, si et seulement si la société a la quasi-certitude de le recevoir.

Les frais juridiques rendus nécessaires par la défense des intérêts de la société sont provisionnés lorsqu'ils sont significatifs.

Les provisions à long terme, autres que les provisions pour pensions et engagements similaires envers le personnel, ne sont ni indexées sur l'inflation ni actualisées, l'impact net de ces effets étant non significatif.

Dans ce cadre, la société a été conduite à définir des modalités de reconnaissance comptable et d'évaluation spécifiques à certaines catégories de provisions :

## Règles et méthodes comptables

### a) Provisions pour protection de l'environnement

Les provisions sont constituées lors des décisions préfectorales ou assimilées (DREAL, Conseil Régional...), inscription au registre BASOL des sites pollués, étude simplifiée des risques avec classement 1 ou en cas d'engagement de la Direction Générale.

Les dépenses provisionnées font l'objet d'une estimation de la part des services spécialisés de la société ou de sociétés extérieures ainsi que d'un échéancier de réalisation.

En règle générale, les travaux couverts par les provisions sont engagés dans un délai rapproché (inférieur ou égal à quatre ans). Pour les travaux prévus à plus long terme ou dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années, aucune correction n'est effectuée pour ajuster les dépenses à leur valeur actuelle dans la mesure où cet effet est compensé par l'accroissement attendu des dépenses du fait de la dérive des coûts de construction.

Il convient de noter que d'une façon générale les usines chimiques sont conçues et exploitées sans terme prévisible de telle sorte qu'aucune obligation de remise en état des sites en fin de vie ne peut être caractérisée. Le seul cas de passif éventuel identifié dans ce cadre correspond au cas des installations de la société située sur des terrains appartenant à des tiers, en particulier sur le domaine public maritime. Ces tiers pourraient théoriquement, à la fin du titre d'occupation, demander la remise en état initial du site. Cette hypothèse de non-renouvellement du titre d'occupation paraît toutefois très peu plausible.

### b) Provisions pour restructuration et cessation d'activité

Les provisions sont constituées lors de la première information à un Comité d'Etablissement ou à un Comité Central d'Entreprise. Elles couvrent les coûts sociaux estimés en fonction des Plans de Sauvegarde de l'Emploi, les frais de personnel entre la date de l'arrêt et le départ de la personne, les coûts de démolition et de dépollution et des frais divers (mesures locales d'accompagnement...).

### c) Provisions pour retraites et autres avantages envers le personnel

La Société Altuglas International SAS a accordé des garanties de compléments de retraites et des avantages autres que les retraites (indemnités de départ en retraite, médailles du travail et gratifications d'ancienneté, prévoyance et frais de santé) à certains personnels.

Le montant de la provision correspond à la valeur actuarielle des droits acquis par les bénéficiaires à la clôture de l'exercice. L'évaluation des engagements, selon la méthode des unités de crédit projetées, intègre principalement :

- un taux d'actualisation financière, défini en fonction de la durée des engagements (3,75 % en 2022 contre 0,95% en 2021 pour les engagements à long terme),
- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'inflation,
- des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel et de progression des dépenses de santé.

Les pertes et gains actuariels sont constatés en résultat.

A partir de l'exercice clos le 31 décembre 2013, en cas de modification ou de création de régime, la totalité du coût des services passés est reconnue immédiatement en résultat d'exploitation.

Les régimes de retraite complémentaires ont fait l'objet en 2004 d'un transfert des droits auprès d'un organisme d'assurance, concernant la totalité des engagements envers les personnes déjà allocataires à la date de signature du contrat ainsi que l'intégralité des droits acquis à la fin de l'année 2004 pour les bénéficiaires potentiels encore en activité à cette date. Les engagements correspondants ne sont donc plus provisionnés, à l'exception des droits restant à acquérir par les salariés bénéficiaires potentiels en activité, droits qui sont provisionnés dans les comptes au fur et à mesure de

## Règles et méthodes comptables

l'acquisition des nouveaux droits et donnent lieu aux versements de primes complémentaires.

### **Reconnaissance du Chiffre d'Affaires**

---

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens, apprécié notamment en fonction des termes des contrats de vente. Les retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités sont portés en déduction du chiffre d'affaires.

Dans le cas particulier de contrats impliquant un transfert de technologie, en contrepartie de la reconnaissance du résultat lors de la signature, une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir les pénalités encourues dans l'hypothèse où le niveau de performance contractuel ne serait pas atteint.

### **Subventions reçues et avances remboursables**

---

- Subventions d'investissement

Les subventions reçues dans le but de financer des investissements de projets industriels sont enregistrées dans les capitaux propres. La prise en compte en produits exceptionnels est étalée dans le temps en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'équipement financé.

- Subventions d'exploitation

Les subventions reçues dans le cadre de projets de recherche et développement sont portées en déduction des frais de recherche et développement.

## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 222 726	47 614	99 118	3 171 222
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 222 726</b>	<b>47 614</b>	<b>99 118</b>	<b>3 171 222</b>
- Terrains	1 031 684		721	1 030 963
- Constructions sur sol propre	12 885 803	59 874		12 945 678
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	39 128 471	595 536	154 264	39 569 743
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	476 199	13 542	33 972	455 768
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	715 535	1 287 939		2 003 475
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>54 237 693</b>	<b>1 956 892</b>	<b>188 957</b>	<b>56 005 627</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	295 718		79 618	216 100
<b>Immobilisations financières</b>	<b>295 718</b>		<b>79 618</b>	<b>216 100</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>57 756 136</b>	<b>2 004 505</b>	<b>367 693</b>	<b>59 392 950</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	47 614	1 956 892		2 004 506
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>47 614</b>	<b>1 956 892</b>		<b>2 004 506</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	99 118	188 958	79 618	367 693
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>99 118</b>	<b>188 958</b>	<b>79 618</b>	<b>367 693</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 233 256	73 026	99 118	1 207 164
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 233 256</b>	<b>73 026</b>	<b>99 118</b>	<b>1 207 164</b>
- Terrains	240 936	2 092	720	242 307
- Constructions sur sol propre	10 756 421	415 270		11 171 691
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 539 731	825 159	154 264	36 210 625
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	255 599	33 609	33 972	255 236
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>46 792 586</b>	<b>1 276 131</b>	<b>188 956</b>	<b>47 879 860</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>48 025 222</b>	<b>1 349 983</b>	<b>288 074</b>	<b>49 087 024</b>

## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Stocks**

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières		2 624 086		2 624 086
Autres approvisionnements	2 601 610	3 089 557		487 946
<b>Total I</b>	<b>2 601 610</b>	<b>5 713 642</b>		<b>3 112 031</b>
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres		7 791 828		7 791 828
<b>Total II</b>		<b>7 791 828</b>		<b>7 791 828</b>
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>Total III</b>				
<b>Total Stocks</b>				<b>10 903 859</b>

## Notes sur le bilan

**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 22 729 011 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	216 100		216 100
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 893 406	21 893 406	
Autres	437 599	437 599	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	181 906	181 906	
<b>Total</b>	<b>22 792 011</b>	<b>22 512 911</b>	<b>216 100</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

**Produits à recevoir**

	Montant
Clients - factures à établir	286 174
Etat - produits à recevoir	77 856
<b>Total</b>	<b>364 030</b>

## Notes sur le bilan

**Capitaux propres****Affectation du résultat**

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 435 453
Résultat de l'exercice précédent	-6 211 715
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-4 776 262</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-4 776 262
<b>Total des affectations</b>	<b>-4 776 262</b>

Le capital de la société est composé de 557 780 actions et est détenu à hauteur de 100 % par la société Trinseo France SAS.

## Notes sur le bilan

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	8 503 170				8 503 170
Réserve légale	26 292				26 292
Report à Nouveau	1 435 453	-4 776 263	-4 776 263	1 435 453	-4 776 263
Résultat de l'exercice	-6 211 715	6 211 715	-14 753 038	-6 211 715	-14 753 038
Dividendes					
Subvention d'investissement	149 316		-26 700		122 615
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>3 902 515</b>	<b>1 435 453</b>	<b>-19 556 001</b>	<b>-4 776 262</b>	<b>-10 877 224</b>

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	595 924		595 924		
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	2 419 105	340 144	969 249		1 790 000
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 978 951	535 000	64 651		2 449 301
<b>Total</b>	<b>4 993 980</b>	<b>875 144</b>	<b>1 629 824</b>		<b>4 239 301</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Passifs et passifs éventuels

---

### a) Environnement

Les activités d'Altuglas International SAS sont soumises à un ensemble de réglementations locales, nationales et internationales en constante évolution dans le domaine de l'environnement et de la sécurité industrielle qui impose des prescriptions de plus en plus complexes et contraignantes. A ce titre, ces activités peuvent comporter un risque de mise en jeu de la responsabilité d'Altuglas International SAS notamment en matière de dépollution des sites et de sécurité industrielle.

Compte tenu des informations disponibles et des provisions relatives à l'environnement enregistrées dans les comptes, la direction d'Altuglas International SAS estime que les passifs environnementaux recensés à ce stade sont évalués et pris en compte dans les états financiers au mieux de leur connaissance. Toutefois si les lois, réglementations ou politiques gouvernementales en matière d'environnement étaient amenées à évoluer, les obligations d'Altuglas International SAS pourraient être modifiées et entraîner des nouveaux coûts.

Des sites actuellement exploités par Altuglas International SAS ou ayant été exploités ou cédés par Altuglas International SAS dans le passé, des sites voisins ou des sites sur lesquels Altuglas International SAS a entreposé ou fait éliminer des déchets, ont fait, font encore ou pourraient dans le futur faire l'objet de demandes spécifiques de dépollution ou de maîtrise des émissions de la part des autorités compétentes.

#### Sites en activité

Altuglas International SAS dispose de sites dont certains sont probablement pollués compte tenu de leur forte ancienneté et de la diversité des activités qui y sont exercées ou y ont été exercées dans le passé. Sur ces sites, certaines situations ont été identifiées, et Altuglas International SAS a d'ores et déjà effectué certains travaux de dépollution, ou envisagé des plans d'action et constitué des provisions pour faire face aux travaux de dépollution à venir.

### b) Formation

La loi du 5 mars 2014 remplace le dispositif du Droit Individuel à la Formation (DIF) par celui du Compte Personnel de Formation (CPF) au 1er janvier 2015. Les droits à DIF à fin 2014 ont été transférés dans le compte personnel de formation, celui-ci fonctionnant par l'alimentation d'heures chaque année dans la limite de 150 heures.

## Notes sur le bilan

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 49 432 098 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 980	455 980		
Dettes fiscales et sociales	3 649 943	3 649 943		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 326 174	45 326 174		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>49 432 098</b>	<b>49 432 098</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	168 479
Dettes provis. pr congés à payer	676 321
Primes de bilan CAP	374 444
Etat - autres charges à payer	223 207
Clients - RRR à accorder	1 516 258
<b>Total</b>	<b>2 958 709</b>

## Notes sur le compte de résultat

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Parties liées**

Les transactions avec les parties liées s'effectuent en quasi-totalité avec d'autres sociétés du Groupe Trinseo et n'entrent pas dans le champ d'application de l'article 831-3 du Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	64	
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	

## Autres informations

**Evènements postérieurs à la clôture**

Aucun évènements postérieurs à la clôture n'est enregistré

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 151 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	61	
Employés		
Ouvriers	60	
<b>Total</b>	<b>151</b>	

**Informations sur les dirigeants****Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'Administration d'Altuglas International SAS en leur qualité d'administrateur, dans la mesure où cette fonction est exercée par des salariés ou mandataires sociaux d'autres sociétés du groupe Trinseo

## Autres informations

**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Engagements de location longue durée	
Engagements contrats d'achat	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe



## Faits caractéristiques

il n'y a pas d'événements significatifs au cours de l'année à divulguer.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 42 821 910 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 14 753 038 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **Règles générales**

---

Les comptes annuels d'Altuglas International SAS ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales règles et méthodes appliquées par la société sont présentées ci-dessous :

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

---

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les marques et savoir-faire acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans la mesure où leur durée d'utilité est indéterminée, ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

---

Les amortissements économiques sont calculés sauf cas particulier suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ; ils figurent en diminution de l'actif. Les durées d'utilité généralement retenues sont les suivantes :

- \* Immobilisations incorporelles: durée d'utilité
- \* Constructions : 20 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel et outillage industriel : 4 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont susceptibles d'être modifiées si la société estime en fonction de circonstances externes ou internes que les durées d'utilité déterminées à l'origine ne sont plus appropriées.

Ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de manière prospective. La valeur résiduelle en fin de durée d'utilisation est toujours nulle.

### Stocks

---

Les matières premières, marchandises et approvisionnements sont enregistrés en stock à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les produits finis sont enregistrés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

L'ensemble des stocks est évalué suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation sur les stocks est constatée lorsque leur valeur déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure à leur valeur de réalisation. Pour l'appréciation de la valeur de réalisation, sont notamment pris en compte les éléments suivants : rotation insuffisante, péremption, défaut de qualité, prix de vente, etc.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances libellées en devises ont été revalorisées au cours du 31 décembre.

Les effets à l'encaissement sont classés parmi les créances.

### Opérations en devises

---

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Conformément au règlement ANC 2015 05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme, Altuglas International SAS réévalue ses positions en devise et ses instruments de couverture au cours de clôture.

Altuglas International SAS couvrant sa position de change globalement, la différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours ainsi que la réévaluation des instruments de couverture adossés est portée en compte de résultat.

## Règles et méthodes comptables

### **Provisions pour risques et charges**

---

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Il existe pour la société une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements passés, à l'égard d'un tiers. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la société assumera certaines responsabilités ;
- Il est certain ou probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au profit de ces tiers ;
- Le montant peut être estimé de manière fiable et correspond à la meilleure estimation possible de l'engagement. Dans les cas exceptionnels où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, le passif correspondant fait l'objet d'une mention en annexe (voir ci-après Note C8 Passifs et passifs éventuels).

Lorsqu'il est attendu un remboursement partiel ou total de la dépense qui a fait l'objet d'une provision, le remboursement attendu est comptabilisé en créance, si et seulement si la société a la quasi-certitude de le recevoir.

Les frais juridiques rendus nécessaires par la défense des intérêts de la société sont provisionnés lorsqu'ils sont significatifs.

Les provisions à long terme, autres que les provisions pour pensions et engagements similaires envers le personnel, ne sont ni indexées sur l'inflation ni actualisées, l'impact net de ces effets étant non significatif.

Dans ce cadre, la société a été conduite à définir des modalités de reconnaissance comptable et d'évaluation spécifiques à certaines catégories de provisions :

## Règles et méthodes comptables

### a) Provisions pour protection de l'environnement

Les provisions sont constituées lors des décisions préfectorales ou assimilées (DREAL, Conseil Régional...), inscription au registre BASOL des sites pollués, étude simplifiée des risques avec classement 1 ou en cas d'engagement de la Direction Générale.

Les dépenses provisionnées font l'objet d'une estimation de la part des services spécialisés de la société ou de sociétés extérieures ainsi que d'un échéancier de réalisation.

En règle générale, les travaux couverts par les provisions sont engagés dans un délai rapproché (inférieur ou égal à quatre ans). Pour les travaux prévus à plus long terme ou dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années, aucune correction n'est effectuée pour ajuster les dépenses à leur valeur actuelle dans la mesure où cet effet est compensé par l'accroissement attendu des dépenses du fait de la dérive des coûts de construction.

Il convient de noter que d'une façon générale les usines chimiques sont conçues et exploitées sans terme prévisible de telle sorte qu'aucune obligation de remise en état des sites en fin de vie ne peut être caractérisée. Le seul cas de passif éventuel identifié dans ce cadre correspond au cas des installations de la société située sur des terrains appartenant à des tiers, en particulier sur le domaine public maritime. Ces tiers pourraient théoriquement, à la fin du titre d'occupation, demander la remise en état initial du site. Cette hypothèse de non-renouvellement du titre d'occupation paraît toutefois très peu plausible.

### b) Provisions pour restructuration et cessation d'activité

Les provisions sont constituées lors de la première information à un Comité d'Etablissement ou à un Comité Central d'Entreprise. Elles couvrent les coûts sociaux estimés en fonction des Plans de Sauvegarde de l'Emploi, les frais de personnel entre la date de l'arrêt et le départ de la personne, les coûts de démolition et de dépollution et des frais divers (mesures locales d'accompagnement...).

### c) Provisions pour retraites et autres avantages envers le personnel

La Société Altuglas International SAS a accordé des garanties de compléments de retraites et des avantages autres que les retraites (indemnités de départ en retraite, médailles du travail et gratifications d'ancienneté, prévoyance et frais de santé) à certains personnels.

Le montant de la provision correspond à la valeur actuarielle des droits acquis par les bénéficiaires à la clôture de l'exercice. L'évaluation des engagements, selon la méthode des unités de crédit projetées, intègre principalement :

- un taux d'actualisation financière, défini en fonction de la durée des engagements (3,75 % en 2022 contre 0,95% en 2021 pour les engagements à long terme),
- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'inflation,
- des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel et de progression des dépenses de santé.

Les pertes et gains actuariels sont constatés en résultat.

A partir de l'exercice clos le 31 décembre 2013, en cas de modification ou de création de régime, la totalité du coût des services passés est reconnue immédiatement en résultat d'exploitation.

Les régimes de retraite complémentaires ont fait l'objet en 2004 d'un transfert des droits auprès d'un organisme d'assurance, concernant la totalité des engagements envers les personnes déjà allocataires à la date de signature du contrat ainsi que l'intégralité des droits acquis à la fin de l'année 2004 pour les bénéficiaires potentiels encore en activité à cette date. Les engagements correspondants ne sont donc plus provisionnés, à l'exception des droits restant à acquérir par les salariés bénéficiaires potentiels en activité, droits qui sont provisionnés dans les comptes au fur et à mesure de

## Règles et méthodes comptables

l'acquisition des nouveaux droits et donnent lieu aux versements de primes complémentaires.

### **Reconnaissance du Chiffre d'Affaires**

---

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens, apprécié notamment en fonction des termes des contrats de vente. Les retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités sont portés en déduction du chiffre d'affaires.

Dans le cas particulier de contrats impliquant un transfert de technologie, en contrepartie de la reconnaissance du résultat lors de la signature, une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir les pénalités encourues dans l'hypothèse où le niveau de performance contractuel ne serait pas atteint.

### **Subventions reçues et avances remboursables**

---

- Subventions d'investissement

Les subventions reçues dans le but de financer des investissements de projets industriels sont enregistrées dans les capitaux propres. La prise en compte en produits exceptionnels est étalée dans le temps en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'équipement financé.

- Subventions d'exploitation

Les subventions reçues dans le cadre de projets de recherche et développement sont portées en déduction des frais de recherche et développement.

## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 222 726	47 614	99 118	3 171 222
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 222 726</b>	<b>47 614</b>	<b>99 118</b>	<b>3 171 222</b>
- Terrains	1 031 684		721	1 030 963
- Constructions sur sol propre	12 885 803	59 874		12 945 678
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	39 128 471	595 536	154 264	39 569 743
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	476 199	13 542	33 972	455 768
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	715 535	1 287 939		2 003 475
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>54 237 693</b>	<b>1 956 892</b>	<b>188 957</b>	<b>56 005 627</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	295 718		79 618	216 100
<b>Immobilisations financières</b>	<b>295 718</b>		<b>79 618</b>	<b>216 100</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>57 756 136</b>	<b>2 004 505</b>	<b>367 693</b>	<b>59 392 950</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	47 614	1 956 892		2 004 506
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>47 614</b>	<b>1 956 892</b>		<b>2 004 506</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	99 118	188 958	79 618	367 693
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>99 118</b>	<b>188 958</b>	<b>79 618</b>	<b>367 693</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 233 256	73 026	99 118	1 207 164
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 233 256</b>	<b>73 026</b>	<b>99 118</b>	<b>1 207 164</b>
- Terrains	240 936	2 092	720	242 307
- Constructions sur sol propre	10 756 421	415 270		11 171 691
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 539 731	825 159	154 264	36 210 625
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	255 599	33 609	33 972	255 236
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>46 792 586</b>	<b>1 276 131</b>	<b>188 956</b>	<b>47 879 860</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>48 025 222</b>	<b>1 349 983</b>	<b>288 074</b>	<b>49 087 024</b>

## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Stocks**

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières		2 624 086		2 624 086
Autres approvisionnements	2 601 610	3 089 557		487 946
<b>Total I</b>	<b>2 601 610</b>	<b>5 713 642</b>		<b>3 112 031</b>
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres		7 791 828		7 791 828
<b>Total II</b>		<b>7 791 828</b>		<b>7 791 828</b>
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>Total III</b>				
<b>Total Stocks</b>				<b>10 903 859</b>

## Notes sur le bilan

**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 22 729 011 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	216 100		216 100
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 893 406	21 893 406	
Autres	437 599	437 599	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	181 906	181 906	
<b>Total</b>	<b>22 792 011</b>	<b>22 512 911</b>	<b>216 100</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

**Produits à recevoir**

	Montant
Clients - factures à établir	286 174
Etat - produits à recevoir	77 856
<b>Total</b>	<b>364 030</b>

## Notes sur le bilan

**Capitaux propres****Affectation du résultat**

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 435 453
Résultat de l'exercice précédent	-6 211 715
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-4 776 262</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-4 776 262
<b>Total des affectations</b>	<b>-4 776 262</b>

Le capital de la société est composé de 557 780 actions et est détenu à hauteur de 100 % par la société Trinseo France SAS.

## Notes sur le bilan

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	8 503 170				8 503 170
Réserve légale	26 292				26 292
Report à Nouveau	1 435 453	-4 776 263	-4 776 263	1 435 453	-4 776 263
Résultat de l'exercice	-6 211 715	6 211 715	-14 753 038	-6 211 715	-14 753 038
Dividendes					
Subvention d'investissement	149 316		-26 700		122 615
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>3 902 515</b>	<b>1 435 453</b>	<b>-19 556 001</b>	<b>-4 776 262</b>	<b>-10 877 224</b>

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	595 924		595 924		
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	2 419 105	340 144	969 249		1 790 000
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 978 951	535 000	64 651		2 449 301
<b>Total</b>	<b>4 993 980</b>	<b>875 144</b>	<b>1 629 824</b>		<b>4 239 301</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

**Passifs et passifs éventuels**

---

## a) Environnement

Les activités d'Altuglas International SAS sont soumises à un ensemble de réglementations locales, nationales et internationales en constante évolution dans le domaine de l'environnement et de la sécurité industrielle qui impose des prescriptions de plus en plus complexes et contraignantes. A ce titre, ces activités peuvent comporter un risque de mise en jeu de la responsabilité d'Altuglas International SAS notamment en matière de dépollution des sites et de sécurité industrielle.

Compte tenu des informations disponibles et des provisions relatives à l'environnement enregistrées dans les comptes, la direction d'Altuglas International SAS estime que les passifs environnementaux recensés à ce stade sont évalués et pris en compte dans les états financiers au mieux de leur connaissance. Toutefois si les lois, réglementations ou politiques gouvernementales en matière d'environnement étaient amenées à évoluer, les obligations d'Altuglas International SAS pourraient être modifiées et entraîner des nouveaux coûts.

Des sites actuellement exploités par Altuglas International SAS ou ayant été exploités ou cédés par Altuglas International SAS dans le passé, des sites voisins ou des sites sur lesquels Altuglas International SAS a entreposé ou fait éliminer des déchets, ont fait, font encore ou pourraient dans le futur faire l'objet de demandes spécifiques de dépollution ou de maîtrise des émissions de la part des autorités compétentes.

## Sites en activité

Altuglas International SAS dispose de sites dont certains sont probablement pollués compte tenu de leur forte ancienneté et de la diversité des activités qui y sont exercées ou y ont été exercées dans le passé. Sur ces sites, certaines situations ont été identifiées, et Altuglas International SAS a d'ores et déjà effectué certains travaux de dépollution, ou envisagé des plans d'action et constitué des provisions pour faire face aux travaux de dépollution à venir.

## b) Formation

La loi du 5 mars 2014 remplace le dispositif du Droit Individuel à la Formation (DIF) par celui du Compte Personnel de Formation (CPF) au 1er janvier 2015. Les droits à DIF à fin 2014 ont été transférés dans le compte personnel de formation, celui-ci fonctionnant par l'alimentation d'heures chaque année dans la limite de 150 heures.

## Notes sur le bilan

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 49 432 098 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 980	455 980		
Dettes fiscales et sociales	3 649 943	3 649 943		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 326 174	45 326 174		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>49 432 098</b>	<b>49 432 098</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	168 479
Dettes provis. pr congés à payer	676 321
Primes de bilan CAP	374 444
Etat - autres charges à payer	223 207
Clients - RRR à accorder	1 516 258
<b>Total</b>	<b>2 958 709</b>

## Notes sur le compte de résultat

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Parties liées**

Les transactions avec les parties liées s'effectuent en quasi-totalité avec d'autres sociétés du Groupe Trinseo et n'entrent pas dans le champ d'application de l'article 831-3 du Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	64	
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	

## Autres informations

**Evènements postérieurs à la clôture**

Aucun évènements postérieurs à la clôture n'est enregistré

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 151 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	61	
Employés		
Ouvriers	60	
<b>Total</b>	<b>151</b>	

**Informations sur les dirigeants****Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'Administration d'Altuglas International SAS en leur qualité d'administrateur, dans la mesure où cette fonction est exercée par des salariés ou mandataires sociaux d'autres sociétés du groupe Trinseo

## Autres informations

**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Engagements de location longue durée	
Engagements contrats d'achat	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

**ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 8 503 169,66 euros**  
**Siège social : 16 place de l'Iris, Tour CB21 - 92400 COURBEVOIE**  
**388 432 171 RCS NANTERRE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 15 MARS 2024**  
**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **14 753 038,33 euros** en totalité au débit du compte « Report à Nouveau » débiteur s'élevant ainsi à -19 529 300,93 euros.

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme**  
**Le Président**  
**Monsieur Michel BRENDEL**

